

BULLETIN D'ADHÉSION 2019

ELABORONS ENSEMBLE DES ACTIONS À DESTINATION DES JEUNES ET DES ENSEIGNANTS, EN LIEN AVEC VOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE.

4 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À JEUNESSE ET ENTREPRISES:

- Sensibiliser les jeunes et les enseignants à la culture d'entreprise, à ses codes, à l'adoption d'une attitude professionnelle, aux conditions d'une insertion réussie, aux transformations des entreprises et à l'évolution de ses fonctions notamment à l'aide de la plateforme numérique pédagogique et tout le continuum des actions AJE.
- Repérer les jeunes talents en participant par exemple aux jurys des examens professionnels en parrainant Jeunesse et Entreprises ou en menant des actions Reporter.
- Développer l'image de marque de l'entreprise et illustrer son engagement RSE au travers d'actions communes et du label AJE.
- Participer au développement du continuum AJE aux travers des différentes actions complémentaires et variées : Challenges AJE, Reporters AJE, Idée Tech, parrainages...



COMMENT ADHÉRER À L'ASSOCIATION JEUNESSE ET ENTREPRISES ?

Remplir le formulaire au dos et le retourner à aje@jeunesse-entreprises.com ou à l'adresse suivante Jeunesse et Entreprises 4 rue Léo Delibes 75116 Paris.



EN CHIFFRES ⁽²⁰¹⁸⁾

50 000 JEUNES sensibilisés

2 600 ENSEIGNANTS accompagnés

2 000 ENTREPRISES associées

500 BÉNÉVOLES actifs

1500 ACTIONS réalisées



BESOIN D'INFORMATIONS ?

Nous répondons à vos questions
01 47 55 08 40
aje@jeunesse-entreprises.com



JEUNESSE ET ENTREPRISES

4 rue Léo Delibes
75116 PARIS

www.jeunesse-entreprises.fr



COMMENT ADHÉRER ?

Montant des cotisations

Pour un CA inférieur à 2 millions €	2000€
Pour CA compris entre 2 millions et 50 millions€	5000€
Pour un CA compris entre 50 millions € et 1,5 milliards €	10.000€
Pour un CA compris entre 1,5 milliards € et 20 milliards €	15.000€
Pour un CA supérieur à 20 milliards €	20.000€

En plus d'adhérer au parrainage de l'association jeunesse et entreprises, vous avez également la possibilité de devenir partenaire d'une action conduite conjointement avec l'AJE en apportant une contribution complémentaire*. (*montant variable selon le programme d'action convenu, un prix dégressif peut être négocié dès que vous vous engagez à 2 actions.)

Exemples de tarifs de financement d'opérations Reporters AJE

Reporters AJE "express"	Reporters AJE "approfondie"	Reporters AJE « personnalisée »
2500 €/opération	3500€/opération	5000€/opération

La société.....

Représentée par

NOM : Prénom :

Fonction.....

Adresse.....

Téléphone..... Courriel :

Souhaite adhérer en 2019 à l'ASSOCIATION JEUNESSE ET ENTREPRISES

et joint au présent bulletin la somme de : €

Souhaite être partenaire d'une action : Oui Non

RÉFÉRENCES BANCAIRES :

CL PARIS CHAILLOT – IBAN : FR22 3000 2006 6400 0000 5331 P71 – BIC : CRLYFRPP

UN RECU FISCAL VOUS SERA ENVOYÉ

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant de leurs versements au titre du mécénat, pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires, effectués au profit de fondations ou associations reconnues d'utilité publique. (Article 238 bis modifié par LOI n°2012-354 du 14 mars 2012 - art. 3)

JEUNESSE ET ENTREPRISES

Créée et présidée par Yvon Gattaz depuis 1986, l'Association Jeunesse et Entreprises, reconnue d'utilité publique, travaille à l'instauration de liens actifs et concrets entre le monde de l'Entreprise et le monde de l'Éducation. Elle a pour objectif de promouvoir et faciliter l'entrée des jeunes au cœur de la vie professionnelle et de leur donner le goût d'entreprendre.

Jeunesse et entreprises s'appuie sur un réseau de 30 Clubs AJE dans toutes les régions de France.



Nous répondons à vos questions
01 47 55 08 40
aje@jeunesse-entreprises.com

JEUNESSE ET ENTREPRISES

4, rue Léo Delibes
75116 PARIS

www.jeunesse-entreprises.com

